

ÇA SE PASSE

Intégration de la personne handicapée

De plus en plus de parents souhaitent voir leur enfant en situation de handicap ou avec un trouble spécifique d'apprentissage poursuivre une scolarité en milieu non spécialisé. L'intégration d'enfants avec déficience au sein de l'enseignement ordinaire repose sur une construction d'un projet pédagogique individualisé par tous les acteurs concernés, dont l'élève lui-même.

Cette construction peut grandement bénéficier d'un soutien psychopédagogique tant aux enseignants qu'aux parents et d'une évaluation approfondie des compétences et difficultés de l'élève. La Clinique Psychologique et Logopédique Universitaire (CPLU) vous invite à un exposé présenté par le Professeur Jean-Jacques Detraux. Il comportera trois parties :

- > quels sont les principes fondateurs de l'éducation inclusive ?
- > quels repères avons-nous pour guider les pratiques ?
- > quelle évaluation pouvons-nous faire des pratiques actuelles ?

Quand ? Le jeudi 10 janvier de 18h30 à 20h.

Où ? A l'auditoire Portalis B31, boulevard du Rectorat 7 à 4000 Liège (Sart Tilman). Entrée gratuite.

Plus d'infos : 04/366.92.96 ou cplu@ulg.ac.be

Gospel pour 100 voix

La plus grande formation gospel au monde arrive en Belgique. L'esprit du pur gospel incarné par la rencontre entre émotions et performances vocales !

Sur scène, 100 talentueux chanteurs et musiciens se produiront en live, avec une énergie débordante. L'Unité scout et le Patro de Soumagne vous convient à ce grand moment de musique et de foi.

Quand ? Le dimanche 13 janvier à 15h.

Où ? A la grande Eglise de Banneux N-D, rue de l'Esplanade 57 à 4141 Banneux-Louveigné.

PAF : de 30 à 45 EUR.

Plus d'infos : www.solmania.be

Réservations : 070/660.601 ou www.ticketnet.be

Atelier estime de soi

Une fin de carrière, ça se prépare... Dans le cadre des activités organisées par la MC Liège et ses partenaires (le centre de planning familial Le "37" et Énéo, mouvement social des aînés) autour du thème "La pension à l'horizon : comment réussir sa nouvelle vie ?", le centre de planning familial Le "37" vous convie à un atelier destiné aux plus de 55 ans : il vous invite à réfléchir à comment prendre soin de vous tout en continuant vos activités en cours. Venez échanger et découvrir des pistes pour bien nourrir ce que l'on nomme l'"estime de soi".

Quand ? Le vendredi 25 janvier de 14h30 à 17h.

Où ? Rue Saint-Gilles 29 à 4000 Liège.

Pour qui ? Pour les personnes âgées de plus de 55 ans. Entrée gratuite.

Plus d'infos et inscriptions (dans la limite des places disponibles) : 04/223.77.89 ou info@le37.be

Formation ISCO

L'ISCO (Institut supérieur de culture ouvrière) organise une formation d'animateur en action collective politique, culturelle et sociale planifiée sur 4 ans à raison de 19 journées/an. Les cours sont composés d'un tronc commun général et de mises en application pratiques via des stages de formation.

Cette formation permet d'accéder au Brevet d'Enseignement supérieur reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Niveau 5 européen) et elle a de nombreux débouchés : mouvements et associations d'éducation permanente, organisations sociales (syndicats, mutualités...), services et associations culturelles, ONG, organisations de jeunesse...

Cette formation développe un ancrage local important. Au cours de cette nouvelle session, l'ISCO souhaite plus particulièrement accroître vos compétences d'acteur en développement local et régional : cerner la situation économique et sociale liégeoise, analyser les enjeux et l'impact de projets concrets et intégrer ces derniers dans une dimension plus globale.

Conditions de participation :

- > pas de diplôme exigé, mais un test est proposé avant l'inscription
- > être prêt à investir le temps nécessaire (cours, sous-groupes et travaux personnels)
- > être capable de travailler en sous-groupe.

Quand ? Mars 2013, séance d'information le jeudi 10 janvier à 17h30.

Où ? A la Maison des travailleurs, rue Collard Trouillet 23 à 4100 Seraing.

Prix : 150 EUR/an.

Plus d'infos : 0498/86.74.63 ou schleck@mocliefge.org

Gros plan sur

Echos de l'assemblée générale et nouveautés 2013

Ce 27 novembre, vos représentants se sont réunis en Assemblée générale et ont voté les modifications à apporter à votre assurance complémentaire à partir du 1^{er} janvier 2013. Compte-rendu de cette soirée et des décisions qui y ont été votées.

L'Assemblée générale se réunit

en principe deux fois par an pour prendre des décisions importantes pour la mutualité : approbation des budgets et des comptes annuels de l'assurance complémentaire, modification des statuts, accords de collaboration qui engagent la MC, choix des différents avantages de l'assurance complémentaire...

Accueil et échos de la vie mutualiste

Dans son traditionnel mot d'ouverture, l'Abbé Paul Franck (aumônier) a souhaité faire écho d'une récente mission au Burkina Faso où, avec une délégation de la MC Liège, il a eu l'occasion de rencontrer nos partenaires qui réalisent un travail extraordinaire sur le terrain pour créer et accompagner des mutuelles de santé.

Dans la suite de la méditation de l'Abbé Paul Franck, Rudolphe Bastin (Directeur) confie également avoir été extrêmement touché par cette mission au Burkina Faso à laquelle il a eu la chance de participer pour y promouvoir les valeurs qui fondent notre mouvement : "Ce pays est une terre de grands extrêmes, avec de grands élans de solidarité, mais également des volontés individualistes marquées".

Il accueille et présente ensuite Julie Lange, qui a accepté de relever un défi ambitieux en remplaçant, à la Direction du département de l'assurance, Joëlle Lehaut (nommée directrice de la Mutualité Chrétienne de la Province du Luxembourg). Criminologue de formation, Julie Lange a assumé la fonction de chef du service social durant un an et demi au sein de la MC Liège.

Cotisation inchangée

Rudolphe Bastin annonce qu'il n'y aura pas de modification substan-



La volonté essentielle est un maintien de la cotisation à 10 euros/mois.

tielle de notre assurance complémentaire en 2013. La volonté essentielle est un maintien de la cotisation à 10 euros/mois pour la troisième année consécutive, bien qu'avec la suppression de la cotisation familiale, certains ménages ont indirectement subi une augmentation de cotisation. Pour rappel, suite à une plainte déposée par l'union professionnelle des entreprises d'assurances (Assuralia) auprès de la Commission européenne en 2008, l'Etat belge s'était vu contraint de modifier la législation relative à l'organisation de l'assurance complémentaire des mutualités. Cette nouvelle législation imposait, entre autres, à toutes les mutualités de percevoir un montant de cotisation identique pour chaque titulaire.

Nouveauté 2013

Depuis plusieurs années, des professionnels de l'enfance et des soins

à domicile prennent soin, chez vous, de votre enfant malade, jusque 12 ans inclus. Ce service est rendu possible grâce à une collaboration avec Aide & Soins à Domicile. A partir du 1^{er} janvier 2013*, ce service sera offert gratuitement aux membres MC les dix premiers jours de garde (plus d'infos en page 15).

Accords de collaboration et agréments

Suite à la fin des activités de l'asbl en-Vies en juillet dernier, la MC Liège souhaite continuer son service d'aide aux victimes avec un autre partenaire de qualité et aux mêmes conditions d'intervention ; son choix s'est porté sur le Cites-Clinique du Stress et le partenariat débutera le 1^{er} janvier 2013.

Un nouvel accord de collaboration a également été signé entre la MC Liège et le Centre Familial de la Région wallonne : il modalise plus précisément la collaboration avec ce partenaire.

Au rayon des nouvelles agréments qui prendront cours le 1^{er} janvier 2013, trois nouveaux centres s'ajoutent à la liste des centres agréés dans le cadre de l'avantage consultations psychologiques :

- > le Centre Léon Halkein de Visé,
- > le Centre liégeois d'interventions psychologiques (CLIPS) de Liège
- > la Polyclinique d'Aywaille (CHC).

Toutes ces propositions ont été acceptées par vos représentants. Un dossier complet sur les avantages de votre assurance complémentaire sera publié dans notre prochaine édition.

// STÉPHANIE BOUTON

* Sous réserve de l'approbation par l'OCM (Office de Contrôle des Mutualités).



La nouvelle direction de la MC Liège : Olivier Loesenborgh (Directeur du département socio-éducatif et médico-social), Rudolphe Bastin (Directeur), Julie Lange (Directrice du département de l'Assurance) et Michel Halin (Directeur du département financier et infrastructures).

Assurance complémentaire

Garde d'enfants malades à domicile

Dès le 1^{er} janvier*, grâce à une collaboration avec Aide & Soins à Domicile (ASD), le service de garde d'enfants malades à domicile devient gratuit pour les membres MC les 10 premiers jours de garde.

Depuis plusieurs années déjà, des professionnels de l'enfance et des soins à domicile prennent soin, chez vous, de votre enfant malade. Vous pouvez bénéficier de ce service pour tout enfant jusque 12 ans inclus, sur base d'un certificat médical attestant la maladie de l'enfant. Dès le 1^{er} janvier, ce service devient gratuit pour les membres MC les 10 premiers jours de garde.

**Nouveau :
10 jours gratuits
par an
et par enfant !**

Si le service ne peut répondre à la demande des parents (saturation), la MC interviendra sur la facture d'un autre service de garde d'enfants malades, à raison de 25 euros par jour maximum. Le parent devra alors joindre à la facture une attestation de l'ASD mentionnant le refus de la garde.

La garde peut avoir lieu tous les jours ouvrables (y compris le samedi) de 7h30 à 18h30, avec une durée maximale de 9 heures. En fonction des disponibilités, la 1^{ère} garde débute la demi-journée qui suit celle de l'introduction de la demande.

Afin d'alléger les démarches administratives le jour où l'enfant devra



être gardé, il est recommandé aux familles souhaitant avoir recours au service de s'inscrire préalablement pour préparer le dossier de l'enfant. Le service est déductible fiscalement.

Plus d'infos
au 043/428.428.

* Sous réserve de l'approbation par l'OCM (Office de Contrôle des Mutualités).

Les points forts de ce service :

- > 10 jours gratuits par an et par enfant ; ensuite, tarif préférentiel de 12 EURO par jour !
- > Personnel qualifié et encadré
- > Service joignable 24h/24
- > Réponse dans l'heure

Communes

Énéo mobilise les aînés pour devenir acteur de leur commune !

Les conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA) sont des espaces de participation citoyenne qui permettent aux aînés de faire entendre leur voix dans leur commune. Convaincu de l'importance de ces CCCA, Énéo a proposé à ses membres une assemblée d'information sur les missions de ces lieux de participation et les moyens de les investir.

Lors du récent Congrès fédéral du mouvement (20 septembre 2012), les membres d'Énéo ont clairement affiché leur désir de s'impliquer davantage dans un maximum de communes afin de porter la parole des aînés au niveau local.

Sur les arrondissements de Liège, Huy et Waremme, Énéo est activement présent dans 50% des communes par l'intermédiaire de ses groupes locaux. Lors de l'assemblée d'information sur les CCCA qui a eu lieu le 30 novembre à la MC Liège, 45 volontaires issus de 26 communes ont décidé de proposer un candidat dans le CCCA de leur commune. Par cette implication, ils espèrent faire connaître les préoccupations, aspirations et droits des aînés en vue d'améliorer leur qualité de vie et d'assurer une meilleure cohésion sociale.

Lors de cette assemblée, de nombreuses interpellations des membres d'Énéo concernaient le souci d'une réelle démocratie participative dans les CCCA :

- > aujourd'hui, les aînés veulent présider eux-mêmes leur organe représentatif au sein des communes,
- > les futurs mandataires veulent savoir à quoi servent les budgets octroyés pour la gestion de leur CCCA,
- > ils insistent sur l'aspect pluraliste du mouvement Énéo dont la mission dans les CCCA est bien de porter la parole de TOUS les aînés,
- > par-dessus tout, les aînés revendiquent un CCCA dans chaque commune.

Un groupe de travail a été constitué pour accompagner ses mandataires Énéo, les informer et les former pour leur permettre de porter au

mieux la parole des membres de leur commune. D'autre part, les mandataires Énéo seront invités à faire remonter les préoccupations des aînés du territoire de Liège-Huy-Waremme vers la Régionale du mouvement pour réfléchir à des actions régionales ou alimenter les réflexions et revendications au niveau fédéral.

Une nouvelle rencontre sera proposée début d'année 2013 et au mois d'avril, tous les mandataires seront invités à participer à un module de formation spécifique sur les mandats dans le mouvement Énéo, animé par Philippe Andrienne (secrétaire politique d'Énéo).

Énéo espère devenir ainsi un partenaire utile et efficace des communes en matière de politique sociale, culturelle et sportive pour les aînés.

Plus d'infos : 04/221.74.46
ou eneo.liege@mc.be



© Leyla Vidal-BELPRESS

POINTS DE CONTACT

En raison des fêtes de fin d'année, nos centres de services, secrétariats et services administratifs ne seront pas accessibles le **lundi 24 décembre après-midi**, les **mardi 25**, **mercredi 26** et **lundi 31 décembre** ainsi que le **mardi 1^{er}** et le **mercredi 2 janvier**.

Durant cette période, les heures d'ouverture de certains centres de services et secrétariats seront modifiées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be

IN MEMORIAM

Marie-Rose Constant nous quitte

La Direction de la MC de Liège a l'immense tristesse de vous faire part du décès, à l'âge de 58 ans, de Marie-Rose Constant, conseillère mutualiste de la région Hesbaye-Condroz et épouse de Philippe Farcy (volontaire Énéo, mouvement social des aînés).



Marie-Rose est entrée en fonction le 16 septembre 1974 en tant que conseillère mutualiste sur le secteur de Huy (anciennement Mutualité Chrétienne "L'entraide") et y a accompli toute sa carrière de façon exemplaire.

Sa bienveillance l'a portée au service des autres avec professionnalisme, mais aussi et bien plus, avec une attention pour les soucis et les difficultés vécues par tous ceux qu'elle rencontrait. Le sens de son engagement humain était l'accueil, le soutien, l'aide, la convivialité. Ce sont ces qualités-là que nous gardons en mémoire.

Nos pensées vont à Philippe, à ses parents et à ses enfants ainsi qu'à ses proches.

BANDAGISTERIE - MATÉRIEL D'AIDE & DE SOINS

Fauteuil releveur Texas

Équipé d'un moteur, le nouveau fauteuil releveur Texas offre à l'utilisateur un niveau de confort élevé, grâce au support lombaire.

Ce fauteuil est doté d'un design contemporain et de revêtement supplémentaire au niveau de l'appui-tête et de l'accoudoir.



Caractéristiques :

- > un moteur
- > télécommande simple d'utilisation
- > large poche latérale de rangement
- > couleur : gris microfibre
- > profondeur d'assise : 545 mm / hauteur d'assise : 465 mm / largeur : 510 mm
- > poids utilisateur maximum : 130 kg
- > poids du fauteuil : 49.9 kg



Prix de vente : 559 EUR au lieu de 699 EUR (+ taxes récupel) pour les membres MC de la Province de Liège.

Plus d'infos et achat auprès des magasins Solival :
> Route du Condroz 475 à 4031 Angleur - 04/367.15.15.
> Kirchstraße 39B à 4700 Eupen - 087/88.17.15.
www.solival.net

Offre valable jusqu'au 23 janvier 2013.

Mutualité chrétienne de Liège

Place du XX Août 38 - 4000 Liège

Editeur responsable : Rudolphe Bastin

Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton

Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7